

Répartition et barres des congés formation pour la rentrée 2012

Vous trouverez ci-dessous les barres du dernier proposé dans chaque corps sauf pour celui des certifiés (cf compte-rendu du GT du 19 mars 2012)

Cette année 34 ETP ont été attribués correspondant à 408 mois de congé formation.

Le « contingent recteur » s'élève cette année à 1 ou 2 congés formation (inconnue supplémentaire !) qui correspondent à un total de 10 ou 16 mois. Ces congés correspondent à des dossiers de reconversion.

CORPS	Nombre de collègues ayant obtenu le CF	Nombre de mois de congé attribués	Barème	Echelon	AGS (ancienneté générale de service)	Age
AGREGES	4	36	20	9	X	X
CERTIFIES *	-	268	-	-	-	-
COP	1	10	12	X	X	X
CPE	1	6	18	X	X	X
CTEN (Contractuels)	1	10	5	X	X	X
EPS	4	24	20	X	X	X
MA	0	0	Aucun demandeur			
PEGC	0	0	Aucun demandeur			
PLP	7	54	16	X	X	X

X : critère n'ayant pas servi au départage

L'administration doit désormais vérifier les pièces justificatives des collègues a priori retenus. S'il s'avérait que les pièces ne permettent pas de confirmer le barème, l'administration passera à la liste complémentaire.

Nous publierons donc ultérieurement les barres définitives après vérification des pièces justificatives. Les collègues seront retenus définitivement lors d'une CAPA propre à leur corps.

* Pour le corps des certifiés, dès la publication des dernières admissibilités des agrégations internes, nous suivrons avec la plus grande attention l'attribution des congés formation.